



Rapport d'activité

2009



1° Présence bénévole

1° Présence bénévole

Soutien aux groupes bénévoles en lien avec le maintien à domicile,

2° Réseau bénévolat

Interventions multiples et variées de la galaxie bénévole à des fins de développement et de promotion.

3° Structure et fonctionnement

Gestion associative, organisation du service, affaires administratives et financières

Comité

Statistiques

Situation financière

Bilan Comptes 2009

Rapport de l'organe de révision

Priorités et orientations 2010

Remerciements

Liste des membres

2

L'appui aux groupes bénévoles actifs sur l'ensemble du canton reste la préoccupation centrale du service d'animation, en 2009 il s'est décliné de la façon suivante:

5

Le suivi des groupes

L'organisation des groupes locaux repose entièrement sur des bénévoles et varie selon leur histoire, leur situation géographique et le genre de prestations offertes. Les quinze groupes engagés spécifiquement dans le maintien à domicile sont continuellement aux prises avec des questions pratiques de fonctionnement. Leurs coordinateurs doivent faire preuve de compétences et d'imagination pour gérer ce dispositif aux multiples composantes. Si le bénévolat est efficace, il est néanmoins vulnérable et dépend entièrement d'engagements librement consentis. Pour assurer la pérennité de toutes ces actions juxtaposées, il est nécessaire de maintenir des liens personnalisés et de pouvoir appuyer les responsables des groupes là où il le faut et quand il le faut: ceci demande une attention permanente de la part d'une personne de l'équipe d'Espace Bénévole, une présence discrète mais soutenue et une grande mobilité d'action.

9

10

13

13

16

16

17

18



Recherche de nouveaux bénévoles

Avec le soutien accordé par la Loterie Romande et Promotion Santé Suisse, une campagne promotionnelle a été orchestrée au printemps 2009. Des encarts publicitaires, très ciblés, sous la forme d'un appel aux bénévoles, ont été publiés à plusieurs reprises dans *L'Express* et *L'Impartial*. Le résultat est globalement positif, avec une dizaine d'appels à Espace Bénévole se concrétisant par des engagements dans les groupes. Par ailleurs, plusieurs personnes se sont adressées directement aux responsables locaux.

Groupes Troubles de la mémoire

Les bénévoles qui ont suivi en 2008 la formation proposée par l'association Alzheimer ont rejoint les groupes «Troubles de la Mémoire».

Manifestement, les demandes d'aide bénévole en lien avec la maladie d'Alzheimer sont en forte augmentation. C'est une préoccupation majeure pour laquelle une collaboration s'intensifie entre l'association Alzheimer et l'ANSB. Pour cette forme de bénévolat réalisé dans un contexte particulier, toutes les tâches ne peuvent être effectuées par des bénévoles. En effet, la complexité des relations de coordination entre les familles et les intervenants bénévoles demande des compétences spécifiques et se situe dans la

durée. Les bénévoles doivent être déchargés de ces tâches de coordination pour être principalement disponibles dans la relation avec le bénéficiaire. Cet engagement bénévole s'inscrit tout-à-fait dans le concept «Présence bénévole» exploré dans le cadre du projet novateur de Promotion Santé Suisse.

Formation: Séminaire Croix-Rouge

La formule mise en place depuis 2008, en collaboration avec la Croix-Rouge de Neuchâtel, permet aux bénévoles du domaine santé-social de trouver des cours en lien direct avec les situations rencontrées dans l'exercice de leurs activités auprès de personnes âgées à domicile. En 2009, 7 bénévoles des groupes affiliés à l'ANSB ont suivi au total 24 sessions d'une demi-journée, réparties sur 8 thèmes différents. Si l'ANSB avait organisé seule ce programme de formation, on constate qu'aucun cours n'aurait été viable. Par contre, avec une offre partagée, il est possible d'atteindre un seuil de participation acceptable pour la réalisation de la session. La formule est reconduite pour 2010.

Formation: Les transporteurs

Le service de transports bénévoles est un apport important pour le maintien à domicile. Rappelons qu'il ne s'agit



pas d'une prestation gratuite: les personnes bénéficiaires contribuent au coût de l'utilisation du véhicule, selon des modalités propres à chaque groupe. Par contre, le chauffeur offre son temps et sa disponibilité. Cette activité repose sur deux piliers à savoir la conduite automobile et l'accompagnement relationnel. Tout semble aller de soi, mais les transporteurs peuvent parfois se trouver dans des situations inconfortables, voire difficiles. Aussi, pour aborder ce sujet, deux rencontres ont été organisées en automne 2009, ce qui a permis à une trentaine de bénévoles d'échanger sur leurs pratiques. En deuxième partie de la rencontre, un maître d'auto-école est venu rafraîchir la mémoire des conducteurs et répondre aux questions relatives aux nouvelles règles en matière de circulation.

Formation: Aveugles et malvoyants

En collaboration avec Mesdames Françoise Witschi et Muriel Banon de la section neuchâteloise de la Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants, une sensibilisation à l'accompagnement des personnes touchées par un handicap de la vue a été organisée à l'Hôtel des Associations. Cette présentation a été reprise dans le cadre de la formation interne des bénévoles du home La Résidence au Locle.

Le brunch

Pour la 6e année consécutive, les bénévoles affiliés aux groupes de l'ANSB ont été conviés au brunch organisé par Espace Bénévole dans le cadre des manifestations du 5 décembre, journée internationale du bénévolat. Cette rencontre est une façon concrète de remercier les bénévoles pour leur engagement et de leur offrir un beau moment de convivialité. Madame Monika Maire-Hefti, présidente du Grand Conseil, est venue apporter le message des autorités cantonales: elle a souligné l'importance de l'apport du bénévolat dans notre société. Le traditionnel moment musical était conduit par le dynamique groupe neuchâtelois Yvostellka.



2° Réseau bénévole

Une association faitière telle que l'ANSB a également pour mission de promouvoir le bénévolat et de le représenter dans diverses instances locales, cantonales et nationales. Le service d'animation est sollicité par de nombreuses personnes ou associations à des fins d'information, de consultation et/ou de collaboration.

Participation à la vie publique et sociale neuchâteloise

- Groupe de pilotage de la communauté de travail des organismes sociaux privés liés à la FAS (Fondation pour l'action sociale)
- Conseil de fondation de la FAS
- Groupe d'appui à NOMAD
- Elaboration d'un plan cantonal pour la santé psychique
- Groupe de travail Manifestations & Relations publiques de Forum Handicap Neuchâtel
- Comité de l'association Alzheimer
- Comité de l'association As'trame
- Conseil de maison de l'Hôtel des Associations
- Groupes de travail pour l'accueil des nouveaux retraités en villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

- Nombreux entretiens individuels d'orientation et d'appui en lien avec un engagement pour une cause bénévole, sociale ou associative

Bourse du bénévolat

Il s'agit d'un dispositif qui permet de mettre en contact des personnes intéressées par une activité bénévole, tous domaines confondus, avec une organisation susceptible de l'engager et inversement. Les supports, pour ces échanges d'informations sont le tableau d'affichage dans le hall de l'Hôtel des Associations et notre site Internet www.benevolat-ne.ch

SOS Bénévolat

L'idée de ce projet est née suite aux intempéries qui ont frappé la Ville de Neuchâtel au début de l'année 2009. On s'est aperçu qu'un certain nombre de personnes se sont retrouvées bloquées à la maison. Des élans spontanés de solidarité se sont mis en place, notamment sous l'impulsion d'un lycée. Cependant, sans coordination et sans savoir comment atteindre les personnes qui en ont besoin, il est difficile d'être efficace. D'où l'idée de la Ville, de mettre à disposition ses ressources propres pour coordonner une entraide citoyenne lors de situations exceptionnelles.



L'ANSB a pris part à l'élaboration de ce projet dans lequel elle sera chargée de la coordination des bénévoles en cas de mise en application du dispositif. Cette cellule de crise, à laquelle participent également le délégué à la mobilité, le coordinateur de la police de proximité et la responsable de l'intégration, est placée sous la direction du commandant du SIS (Service d'Incendie et de Secours).

Info-Entraide Neuchâtel

Centre neuchâtelois pour l'entraide autogérée, structure cantonale affiliée à l'organisation nationale KOSCH.

Très développée en suisse alémanique et partiellement financée par l'OFAS, cette activité de soutien à la création de groupes d'entraide autogérés s'installe progressivement en Romandie. Dans sa démarche de prospection, la coordinatrice du projet neuchâtelois a pris contact avec l'ANSB en vue d'une éventuelle collaboration. Compte tenu de la réorganisation d'Espace Bénévole, liée au départ de son responsable et des restrictions budgétaires annoncées, il apparaît qu'un partage des locaux ainsi que celui de tâches de secrétariat pourrait convenir aux deux parties. Un projet de collaboration est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre à l'automne 2010.

Collaborations romandes

L'ANSB est active au sein du GRPB (Groupe Romand pour la Promotion du Bénévolat) où se rencontrent les instances cantonales ou organismes fédérateurs du bénévolat. Principalement un lieu d'échange entre responsables cantonaux, le GRPB a pour but de promouvoir le *Dossier bénévolat*, un ensemble de documents qui donne un cadre et une reconnaissance à l'engagement bénévole. Il coordonne également les actions communes de la *Journée internationale du bénévolat*, le 5 décembre de chaque année. A cette occasion, des contacts sont établis avec la presse romande. En 2009 plusieurs articles ont été publiés dont un dans *Coopération* au sujet de l'action neuchâteloise. Le GRPB est notre interlocuteur au niveau national avec en perspective les projets liés à *2011, Année européenne de l'engagement bénévole*.

Arc jurassien

Une réflexion est en cours avec l'AJCB (Association Jurassienne pour la Coordination du Bénévolat) au sujet d'une mise en commun de notre site Internet et du développement de la Bourse du bénévolat.





3° Structure et fonctionnement

Trophée Européen du Bénévolat

Depuis trois ans, le 5 décembre, dans l'enceinte du Parlement Européen à Strasbourg, la Fédération Française du Bénévolat présente des actions et des projets bénévoles en provenance de pays européens. En 2009, le projet neuchâtelois *Clowns Ensemble* représentait la Suisse. L'originalité de cette activité, orientée vers une forme d'animation intégrative de personnes en situation de handicap mental par le bénévolat, lui a valu le prix spécial du jury.



Durant le deuxième semestre 2009, le comité de l'ANSB a été mobilisé par l'annonce de pré-retraite souhaitée par Eddy Blandenier pour l'été 2010 et la mise en forme d'un système de contrôle interne en lien avec les nouvelles exigences en matière de révision des comptes.

Réorganisation interne

Le départ annoncé du responsable d'Espace Bénévole dans le courant de l'année 2010 a été l'occasion de faire le point sur le fonctionnement et l'organisation du service. Compte tenu de l'annonce d'une réduction de 10% de la subvention cantonale, il convenait d'envisager plusieurs scénarii adaptés à la conjoncture actuelle. La rencontre avec le projet KOSCH, Info-Entraide Neuchâtel, a permis de diminuer le coût salarial propre à l'ANSB en répartissant différemment les tâches de secrétariat tout en maintenant deux postes d'animation à temps partiel. Cette solution sauvegarde les emplois, elle donne une ouverture à de nouvelles collaborations et maximise l'utilisation des locaux au sein des Rochettes. De nouveaux cahiers des charges seront élaborés dans le courant du printemps et une personne devrait être engagée en automne 2010.



Système de contrôle interne

La directive aux organes de contrôle des institutions du secteur neuchâtelois de la santé publique, du 3 octobre 2008, élaborée par le Conseiller d'Etat, chef du département de la santé et des affaires sociales, précise les points suivants :

Les institutions visées par l'article 78 de la loi de santé, subventionnées pour un montant de plus 100'000 francs par année sont soumises à un contrôle ordinaire, conformément à l'article 18 du règlement d'exécution de la loi sur les subventions (RELSUB), du 5 février, sous réserve de l'article 3.

Selon les nouvelles normes fédérales relatives à la révision comptable, les sociétés soumises à un contrôle ordinaire doivent disposer d'un système de contrôle interne (SCI) ratifié par leur Conseil d'Administration ou, en ce qui concerne les associations, par leur comité de direction.

Pour mettre en route un tel dispositif de contrôle, les institutions membres de la FAS ont fait appel à une fiduciaire spécialisée dans ce domaine, pour un accompagnement méthodologique. Trois journées de travail collectif ont été réalisées de la fin août à la fin décembre 2009. La particularité de chacune des institutions sociales neuchâteloises a nécessité l'adaptation d'un système de base initialement conçu pour le contrôle des entreprises commerciales et industrielles.

Une organisation sans but lucratif, telle que l'ANSB, ne génère pas de biens financiers mais elle produit des prestations de nature individuelle et collective.

La logique dominante du SCI se traduit par l'évaluation et l'analyse de risques, elle se décline en termes de :

- *risque financier* : l'analyse des comptes Bilan et Pertes et Profits par la mise en évidence de risques faibles, moyens et élevés déterminés par un modèle de calcul et reportés sur un tableau
- *risque gestion* : l'analyse du fonctionnement de l'association
- *risque ressource* : l'énoncé des différents types de ressources financières
- *risque prestation* : le suivi des activités menées par les collaborateurs professionnels et le mode d'organisation d'Espace Bénévole
- *risque informatique* : la garantie que le système est sécurisé et conforme à la protection des données.

Le comité de l'ANSB a pris connaissance et adopté le SCI de l'exercice 2009. Celui-ci a été remis à l'organe de révision avec l'ensemble des documents comptables, conformément aux directives sus-mentionnées.

Durant l'exercice 2009, le comité s'est réuni à 5 reprises dans la composition suivante :

M. Jean-Luc Vouga	Président, Hauterive
Mme Marie-Jeanne Comte	Nomad, Neuchâtel
Mme Jocelyne Aellen	Lecture et Compagnie
Mme Natacha Bieri	Croix-Rouge, Neuchâtel
M. Sébastien Giovannoni	Caritas, Neuchâtel
Mme Sylvia Hirschi	Service bénévole, La Tène
Mme Marie-Chloé Inversin	Pro Infirmis, Neuchâtel
Mme Maria Sieber	Volontariat, Neuchâtel
M. François Dubois	Pro Senectute, Arc jurassien

Equipe d'Espce Bénévole

M. Eddy Blandenier	Responsable du service	50%
Mme Marie-France Vacheron	Animatrice-formatrice	50%
Mme Chantal Merz	Secrétaire	40%

Comptabilité

FAS - Rue du Collège 11, La Chaux-de-Fonds

Révision

Fiduciaire Lucien Leitenberg, La Chaux-de-Fonds





Tâches effectuées par l'ensemble des bénévoles dans les groupes affiliés à l'ANSB

Domaines d'activités	heures	%
Maintien à domicile	22'937	61,3
Homes et hôpitaux	7'616	20,4
Aide aux devoirs	1'370	3,7
Structure d'accueil	450	1,2
Coordination	4'126	11,0
Formation, supervision	901	2,4
Total 2009	37'400	100
<i>Total 2008</i>	<i>39'661</i>	<i>>6 %</i>

Transports bénévoles

Durant l'année 2009, 273'052 km ont été parcourus pour des transports bénévoles, une diminution de 3% par rapport à 2008.

Avec une moyenne de 30 km par voyage, cela représente 9'101 services, soit 175 par semaine.

Un transport demande en moyenne une heure et demie de disponibilité.

Types d'activités	AVS		Non AVS		Totaux	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Transports médicaux	7'785	20,8	2'791	7,5	10'576	28,3
Transports vie sociale	3'717	9,9	554	1,5	4'271	11,4
Visites de compagnie	8'486	22,7	1'220	3,3	9'706	26,0
Accompagnement en fin de vie	653	1,7			653	1,7
Livraisons de repas	405	1,1	351	0,9	756	2,0
Autres prestations	1'338	3,7	3'703	9,9	5'041	13,5
Aide aux devoirs					1'370	3,7
Coordination, administration					4'126	11,0
Formation, supervision					901	2,4
Totaux	22'384	59,9	8'619	22,1	37'400	100



Statistiques – commentaires

Après avoir subi une forte augmentation de 2004 à 2006, de 33'292 heures à 41'883 heures de bénévolat, les chiffres sont en légère diminution (2007 = 40'000 h, 2008 = 39'661 h, 2009 = 37'400 h). En ce qui concerne les kilomètres parcourus, l'augmentation a été constante de 2004 à 2008, de 242'840 km à 281'834 km, pour fléchir en 2009 avec 273'052 km. On constate que le bénévolat santé-social neuchâtelois résiste bien à la tendance négative observée par l'office fédéral de la statistique, entre 1997 et 2007, de l'ordre de 10%.

Il est difficile d'identifier la cause de cette diminution qui, globalement n'affecte pas les prestations orientées vers les personnes âgées. En effet, le secteur des transports reste stable avec une diminution de 3% des km parcourus et une augmentation de 6% du temps consacré. Ce sont les visites de compagnie qui, avec 11% de moins, attirent le plus notre attention. Les groupes signalent régulièrement qu'ils ne sont pas en mesure de répondre à toutes les demandes relatives à des visites à domicile. Le manque de bénévoles disponibles pour cette prestation est une explication possible. La campagne de recrutement a effectivement permis l'engagement de nouveaux bénévoles, plus pour des transports que pour des visites. Il faut souligner que

le groupe «Lecture et compagnie» offre une formule intéressante. Elle apporte un support concret à cette prestation essentiellement relationnelle et lui donne du sens. Ce constat relatif au manque de bénévoles disponibles pour des visites à domicile était déjà mentionné dans notre rapport de l'année dernière.

De l'analyse des données à l'émergence de situations préoccupantes!

Avec la volonté politique de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile, il est évident que seuls des soins élémentaires ne sont pas suffisants. Rester chez soi est certes positif, mais les journées sont longues! Elles laissent la place à la solitude, l'isolement et l'anxiété. Il importe de trouver des formes d'accompagnements originales et adaptées à ces nouvelles attentes et d'agir en complémentarité avec les services de NOMAD. Lorsque l'entraide familiale et de voisinage est limitée, voire inexistante, l'action des services bénévoles, laïcs ou paroissiaux devrait pouvoir se développer. Se pose alors la question des moyens, en termes de personnes disponibles, de supports relationnels et de coordination.



L'ambiance brunch 2009!



L'excédent de charges de Fr. 89.56 permet de dire que l'exercice comptable 2009 est équilibré, malgré un budget déficitaire de Fr. 53'960.-. Ainsi, cette année les dons reçus ont été à la hauteur des dépenses envisagées. Ce résultat a été possible grâce aux appuis financiers suivants :

<i>Subvention cantonale par le DSAS</i>	171'000.-
<i>Don de la Loterie Romande</i>	26'000.-
<i>Don du Fonds Georges Junod</i>	15'000.-
<i>Ville de Neuchâtel / Bourse du bénévolat</i>	3'000.-
<i>Projet avec Promotion Santé Suisse</i>	15'000.-

La réorganisation du service, planifiée pour l'automne 2010, va dans le sens d'une diminution des charges salariales, une augmentation des travaux facturés en termes de prestations de services et un partage des charges de loyer. Toutefois, nous devons encore compter sur des dons à hauteur de Fr. 28'200.- pour équilibrer le budget 2010. Ce dernier a été modifié sur demande de l'Etat pour s'adapter à une diminution de la subvention de 10%. Ainsi, le budget qui figure dans le tableau comptable n'est pas celui adopté par l'AG du 22 avril 2009. Cette souplesse demandée au niveau du budget explique la modification des statuts prévue à l'ordre du jour de l'AG du 28 avril 2010.

31.12.2009 **31.12.2008**

Actifs

Caisse	640.05	280.05
CCP	77'956.87	32'249.24
BCN		41'895.15
Actifs transitoires	3'686.35	2'205.30
Impôt anticipé	253.34	225.09
Mobilier	1.00	1.00
Excédents de charges	89.56	2'767.64
Total des actifs	82'627.17	79'623.47

Passifs

Passifs transitoires	14'020.97	8'249.63
Capital propre	13'505.35	16'272.99
Réserves		
• formation des bénévoles	10'000.00	10'000.00
• formation du personnel	4'000.00	4'000.00
• projets	32'500.00	32'500.00
• informatique	8'600.85	8'600.85
Total des passifs	82'627.17	79'623.47



Comptes 2008-2009 et budget 2010

Code	Charges	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Budget 2010 modifié
3650	Salaires animatrices/animateurs	106'198.90	108'000.00	109'560.65	97'500.00
3660	Personnel d'administration	33'010.55	33'360.00	33'917.90	34'000.00
3670	Personnel de nettoyage	887.50	200.00	-	-
3695	Allocations de ménage	2'581.00	3'600.00	1'566.00	2'000.00
36981	AVS/AI/APG	7'074.85	7'200.00	7'222.60	6'600.00
36982	Caisse d'allocations familiales (ALFA)	2'521.75	2'900.00	2'574.50	2'500.00
36983	Assurance-chômage (AC)	1'400.95	1'500.00	1'430.30	1'300.00
36984	Caisse de pension	9'002.45	9'000.00	8'670.45	8'100.00
36985	Assurance-accidents (LAA)	478.70	400.00	427.60	400.00
36986	Assurance-maladie	309.85	1'200.00	1'150.75	1'100.00
3900	Divers	287.15	300.00	290.95	300.00
3905	Formation du personnel	115.00	1'500.00	2'120.00	1'400.00
Total salaires et charges sociales		163'868.65	169'160.00	168'931.70	155'200.00
4010	Projets	2'725.20	4'000.00	8'024.35	4'000.00
4400	Achats de mobilier et machines	1'264.30	1'000.00	4'697.85	1'000.00
4420	Aménagement des locaux	2'305.10	500.00	260.70	500.00
4439	Loyer	8'862.00	7'200.00	7'683.00	7'300.00
4500	Electricité	319.40	-	-	-
4700	Fourniture de matériel de bureau	6'322.39	2'000.00	2'422.91	3'000.00
4701	Imprimés	1'242.95	1'200.00	1'242.95	1'200.00
4705	Honoraires pour tenue de comptabilité	3'500.00	3'500.00	3'500.00	3'500.00
4706	Frais fiduciaire	1'700.00	1'700.00	1'990.60	1'700.00
4710	Téléphone (conversations)	871.80	600.00	850.70	800.00
4711	Téléphone (taxes d'abonnement)	797.60	1'000.00	645.60	800.00
4712	Frais de ports, CCP et banque	1'467.20	1'800.00	1'228.40	1'800.00
4720	Journaux et documents professionnels	318.25	600.00	320.75	400.00
4721	Journal «Espace Bénévole»	5'866.65	5'000.00	4'382.40	6'000.00
4722	Formation des bénévoles	450.00	5'000.00	3'188.25	5'000.00



4740	Frais de déplacement du personnel	2'438.40	3'600.00	2'233.20	3'000.00
4750	Frais informatique (prestations, logiciels)	3'451.40	6'000.00	8'407.65	3'600.00
4760	Aide nouveaux services bénévoles	-	500.00	-	500.00
4900	Assurance RC	420.00	500.00	420.00	500.00
4902	Assurance de choses	356.05	400.00	356.05	400.00
4903	Assurances véhicules	11'976.75	12'000.00	15'952.30	15'500.00
4910	Taxes et cotisations	260.00	500.00	260.00	400.00
4990	Autres charges d'exploitation	1'440.95	2'000.00	678.05	2'000.00

Total des autres charges**58'356.39****60'600.00****68'745.71****62'900.00****Total des charges****222'225.04****229'760.00****237'677.41****218'100.00****Recettes**

6583	Formation des bénévoles	2'110.00	2'000.00	180.00	2'000.00
6584	Travaux facturés	4'412.60	3'000.00	287.20	12'500.00
6600	Locations	40.00	-	-	4'600.00
6650	Intérêts des capitaux	200.80	200.00	80.65	200.00
6950	Subvention cantonale	165'000.00	165'000.00	171'000.00	153'900.00
7160	Dons, legs, donations, projets PSS	20'060.00		33'590.00	10'000.00
71601	Don Loterie Romande	21'000.00		26'000.00	-
7161	Cotisations	6'429.00	5'400.00	6'230.00	6'000.00
7162	Abonnements	205.00	200.00	220.00	200.00

Total des recettes**219'457.40****175'800.00****237'587.85****189'400.00****Récapitulation**

Total des charges	222'225.04	229'760.00	237'677.41	218'100.00
Total des recettes	219'457.40	175'800.00	237'587.85	189'400.00

Résultat**-2'767.64****-53'960.00****-89.56****-28'700.00**



Rapport de l'organe de révision



Priorités et orientations 2010

Les comptes annuels 2009, comprenant le bilan et le compte de résultats, ont été vérifiés par la *Fiduciaire Lucien Leitenberg SA* à la Chaux-de Fonds.

L'organe de révision atteste

- qu'un audit a été effectué conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS).
- que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 de l'Association Neuchâteloise de Services Bénévoles, sont conformes à la loi suisse et aux statuts,
- que conformément à l'art. 728a al.1 chiff.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Il recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

Une lecture intégrale du rapport de l'organe de révision sera faite lors de l'assemblée générale et une copie de celui-ci, dûment signé, sera mise à disposition des membres.

Réorganisation du service

Le départ à la retraite du responsable du service implique une réorganisation au sein de l'équipe d'Espace Bénévole. Ce changement a permis au comité de reconsidérer les tâches assumées par ses collaborateurs en regard des charges salariales. Les entrées financières habituelles ne garantissent plus la couverture des salaires, ce qui oblige l'ANSB à tenir compte de cet élément pour l'engagement d'une nouvelle personne. Par ailleurs, des collaborations sont en cours d'élaboration avec d'autres organisations pour un partage des locaux et du dispositif administratif. Ceci explique les sommes mentionnées dans le budget réactualisé au poste «Travaux effectués».

L'objectif 2010 est de trouver un nouvel équilibre organisationnel qui permette au nouveau collaborateur, ou à la nouvelle collaboratrice, de s'insérer dans la dynamique du bénévolat et d'y apporter sa contribution.

Bénévolat et maladie d'Alzheimer

Intensification de la collaboration entre l'Association Alzheimer et l'ANSB pour trouver des solutions qui garantissent la qualité des prestations offertes par les bénévoles dans un contexte aussi évolutif, tel que décrit précédemment au sujet du groupe «Troubles de la mémoire».



Remerciements

Collaborations inter-régionales

Même si le bénévolat n'est pas organisé de façon similaire sur l'ensemble de l'Arc jurassien, il n'en demeure pas moins que plusieurs préoccupations peuvent être partagées. Une première collaboration est envisagée en ce qui concerne la communication et la diffusion des informations au travers d'un site internet commun.

Bourse du bénévolat – Site Internet

C'est une réalité, l'outil Internet est de plus en plus utilisé. C'est par ce canal d'information que la plupart des nouveaux bénévoles engagent leurs premiers contacts avec Espace Bénévole alors que le téléphone reste le moyen d'appel pour la recherche d'un service par les bénéficiaires. Dans ce domaine, la technique évolue très rapidement et permet une simplification de la gestion des systèmes. Notre modèle n'est pas de la dernière génération et bien des accès sont impossibles sans assistance. Un projet commun avec nos voisins jurassiens serait l'occasion de remédier à ces difficultés.

- A tous les bénévoles, aux multiples fonctions, sans qui notre action ne saurait exister.
- Au canton de Neuchâtel pour la subvention annuelle versée par le Département de la Santé et des Affaires Sociales.
- A la Loterie Romande pour son soutien régulier.
- Au Fonds Georges Junod pour son don.
- A la Ville de Neuchâtel pour son appui à la Bourse du bénévolat.
- A Promotion Santé Suisse pour son partenariat au projet «Présence Bénévole».
- Aux sponsors du Brunch.
- A l'imprimerie Messeiller à Neuchâtel pour son soutien logistique.
- A François Orlando, Auto-Ecole.

Jean-Luc Vouga
Président de l'ANSB

Eddy Blandenier
Responsable d'Espace Bénévole

Avec le soutien de la
 Loterie Romande



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

espace
bénévole



Membres collectifs bénévoles de l'ANSB

Groupes animés et gérés uniquement par des bénévoles

Service bénévole de la Tène, Marin	FSA, Fédération suisse des aveugles et malvoyants
Groupe de transports bénévoles Peseux, Corcelles-Cormondrèche	Association AMIE
Groupe bénévole de La Chaux-de-Fonds	Association Suisse Polyarthritiques
Groupe de Transports Auvonnier	AVIVO section Neuchâtel
Groupe bénévole d'accompagnement de personnes en fin de vie, La Chaux-de-Fonds	Cartons du Cœur
Groupe bénévole St-Blaise – Hauterive	Groupe Troubles de la mémoire
Service bénévole Bevaix	La Main Tendue
Service bénévole Boudry	Lecture et Compagnie
Service bénévole La Béroche	Procap Sport
Service bénévole Colombier-Bôle	Réseau d'échanges réciproques de savoirs, Corcelles
Service bénévole Cornaux-Cressier	SOS Futures mamans, Neuchâtel
Service bénévole Le Landeron-Lignières	SOS Futures mamans, La Chaux-de-Fonds
Service bénévole du Val-de-Ruz	Aide aux devoirs Peseux
Service d'entraide Cortaillod	Coup d'Pouce Cortaillod
Volontariat Entraide Bénévole Neuchâtel	Ludothèque La Colombine, Fontainemelon
	Vestiaire de l'Entraide

L'ANSB compte également 50 membres individuels



Institutions au fonctionnement professionnel qui font appel à la collaboration de bénévoles

Foyer Handicap, Neuchâtel
Home médicalisé Clos-Brochet
Home médicalisé Les Charmettes
Home médicalisé La Lorraine, Bevaix
Home médicalisé Le Châtelard, Les Brenets
Home de l'Ermitage, Neuchâtel
Home L'Escal, La Chaux-de-Fonds
Home Le Foyer, La Sagne
Home La Perlaz, Saint-Aubin
Home La Résidence, Le Locle
Home La Résidence, Cortaillod
Centre Neuchâtelois de psychiatrique - Perreux
Antenne Handicap Mental
Caritas
Casse-Croûte, Peseux
Centre psycho-social
Recif
Centre Social Protestant
Centrevue
Communauté Emmaüs
Croix-Rouge suisse
Dispensaire des Rues, Neuchâtel
Fondation œuvres sociales ANIM

NOMAD - Aide et Soins à domicile du Val-de-Ruz
NOMAD - Centre de Santé, Neuchâtel et environs
NOMAD - Aide et Soins à domicile,
La Chaux-de-Fonds
JOB Service, Neuchâtel
Ligue Neuchâteloise contre le cancer
Pro Infirmis
Pro Senectute Arc Jurassien
SEREI, La Chaux-de-Fonds
Service de l'action sociale
Service social de Peseux
insieme Neuchâtel
Association Alzheimer Suisse
CORA, Fleurier
Pastorale de Santé
Visiteurs EREN
Magasin du Monde, Neuchâtel
Lire et écrire
ADC - Association de défense des chômeurs,
La Chaux-de-Fonds
Festi'neuch openair Festival
MDA, Mouvement des aînés, Neuchâtel



L'ANSB est une association sans but lucratif au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, créée le 25 octobre 1976 et reconnue d'utilité publique. Elle est neutre sur les plans politique et confessionnel. L'ANSB est l'organe faîtière chargé de fédérer, de soutenir et de coordonner les groupes et les services bénévoles du domaine santé-social qui lui sont affiliés.

Le bénévolat santé-social lié à l'ANSB c'est chaque année:

- 1600 bénévoles engagés dans 31 groupes locaux et 44 institutions
- plus de 37'000 heures de service
- 273'000 km pour 9'100 transports
- 10'000 visites

A ces chiffres il convient d'ajouter le bénévolat effectué par la Croix-Rouge, Pro Senectue, le CSP, Caritas, les paroisses, Procap, le MDA, l'AVIVO et bien d'autres organismes.



L'arrêt de bus de l'Avenue de la Gare a été rebaptisé « Les Rochettes ».

**ANSB - Espace Bénévole, Les Rochettes, Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
CCP 20-9886-5, téléphone et fax 032 724 06 00, ansb@ne.ch, www.benevolat-ne.ch**